

## CURRICULUM VITAE (CURSUS ET ACTIVITÉS DE RECHERCHES)

**Julien PADOVANI**

Docteur en droit public  
Maître de conférences en droit public



Né le 17 novembre 1987 à Nice  
Nationalité française  
[Julien.padovani@univ-paris1.fr](mailto:Julien.padovani@univ-paris1.fr)

### SITUATION ACTUELLE

---

Depuis Sept. 2021

**Maître de conférences à l'École de Droit de l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne** (ISJPS – UMR 8103 Centre Sorbonne Constitutions & Libertés)

Associé à l'Institut Louis Favoreu (Université d'Aix-Marseille) et au Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État (Université de Bordeaux)

### SITUATIONS PRÉCÉDENTES

---

**2020-2021**     **Enseignant-chercheur contractuel (LRU) à l'Université de Bordeaux** (Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État)

**2017-2020**     **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**  
Université d'Aix-Marseille (Institut Louis Favoreu, CNRS UMR DICE 7318)  
Université d'Évry Val-d'Essonne (Centre Léon Duguit)

**2014-2017**     **Doctorant contractuel en droit public, chargé d'une mission d'enseignement**  
Université d'Aix-Marseille (Institut Louis Favoreu, CNRS UMR DICE 7318)

### CURSUS EN DROIT

---

**2020**     **Qualification aux fonctions de Maître de conférences en droit public** (sect. 02 CNU)

**2014- 2019**     **Doctorat en droit public**, Faculté de droit et de Sciences politiques de l'Université d'Aix-Marseille (ci-après FDSP-AMU), École doctorale 67 des Sciences juridiques et politiques

Sujet de thèse : *Essai de modélisation de la justice constitutionnelle. Réflexions à partir du recentrage du contentieux constitutionnel français autour des droits et libertés* (proposée pour l'attribution de prix et subventions et autorisée à être publiée en l'état).

Thèse soutenue le 29 novembre 2019 à Aix-en-Provence. Jury composé de M<sup>mes</sup> et MM. :

- Mathieu CARPENTIER, Professeur à l'Université Toulouse I Capitole (*rapporteur*)

- Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeur à l'Université Paris Nanterre (*rapporteur*)
- Guillaume DRAGO, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas (*Président*)
- Richard GHEVONTIAN, Professeur émérite de l'Université d'Aix-Marseille (*codirecteur*)
- Didier RIBES, Agrégé des Facultés de Droit, Maître des requêtes au Conseil d'État (*suffragant*)
- Ariane VIDAL-NAQUET, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille (*codirectrice*)  
*Prix de thèse 2019 de l'Université d'Aix-Marseille*  
*Prix de thèse 2019 de droit processuel de la Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille*

<b>2013-2014</b>	<b>Master 2 Droit public approfondi</b> , Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille
<b>2012-2013</b>	<b>Master 1 Droit public</b> , Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille
<b>2009-2012</b>	<b>Licence en Droit</b> , Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille <b>Licence d'administration publique</b> , Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille <b>Diplôme universitaire des Sciences juridiques et morales</b> , Faculté de Droit et de Science politique de l'Université d'Aix-Marseille, Institut Portalis

## ACTIVITÉS DE RECHERCHE

---

### PUBLICATIONS

#### OUVRAGE INDIVIDUEL (THÈSE)

*Essai de modélisation de la justice constitutionnelle. Pour une approche téléologique du contentieux constitutionnel*, LGDJ, collection Thèses, sous-collection Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, t. 161, 2022.

#### DIRECTIONS DE PUBLICATIONS

**Directeur** (et co-fondateur) de la revue scientifique *Les Cahiers Portalis. Revue française d'études et de débats juridiques*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille (ISSN 9782731412482) et Cairn.info (ISSN 27791556) – 14 numéros depuis 2015.

#### Direction d'ouvrages

*La participation du citoyen à la confection de la loi* (co dir. M. HEITZMANN-PATIN), Mare et Martin, 2022.

*L'éthique à l'épreuve de la crise* (co dir. V. BARBÉ et J.-F. KERLÉO), L'Épitoge, coll. L'Unité du Droit, 2021.

#### Direction de numéros de revue

*La législation gouvernementale : quelle(s) légitimité(s) ?*, (co-dir. F. Poulet et E. Quinart), *RFDC*, 2025/1, n°141 (à paraître).

*Interpréter les droits et libertés : quel pouvoir pour le juge constitutionnel dans l'État de droit contemporain ?* (co dir. A. BACHERT-PERETTI), *Revue française de droit constitutionnel (RFDC)*, n° 133, 2023/1, p. 3-98.

#### Collaboration à une direction de publication

*Retour vers le futur : quels usages constitutionnels du passé ?*, (dir. A. Vidal-Naquet), *DICE*, 2022.

## ARTICLES

1. « À la recherche du conservatisme de la justice constitutionnelle », in J. Arlettaz [dir.], *Statut quo ? Constitution et conservatisme*, IFJD, 2024, p. 73-88.
2. « L'irresponsabilité politique locale sous la V<sup>e</sup> République, symptôme d'une démocratie locale illibérale », in F. Benchendikh et C. Geynet-Dussauze [dir.], *2003-2023 : bilan et perspectives du droit constitutionnel local*, IFJD, 2024, p. 249-262.
3. « L'article 38 de la Constitution, support de translations de compétences à la légitimité contestée », in A.-L. Cassard Valembois et M. O. Peyroux Sissoko [dir.], *Droit administratif et droit constitutionnel : les translations de compétences*, Presses universitaires de Dijon, 2024, p.51-64.
4. « L'école aixoise de droit constitutionnel et les modèles de justice constitutionnelle. Retour aux sources d'une ambiguïté doctrinale », in *Mélanges Richard Ghevontian*, PUAM, 2024, p.219-235.
5. « La réforme du Conseil économique, social et environnemental : une citoyenneté en question », in C. Aynès [dir.], *Entre inclusion et exclusion. La double face de la citoyenneté*, IFJD, 2023, p.273-289 (et RDH, n°22-2022).
6. « La concurrence normative du Conseil constitutionnel en matière de droits fondamentaux. Réflexions sur la légitimité de la justice constitutionnelle », in A. Bachert-Peretti et P. Jensel-Monge [dir.], *Les droits fondamentaux : quels enjeux pour le Parlement ?*, Mare & Martin, 2023, p.93-108.
7. « Que reste-t-il du légicentrisme français ? Étude de la contribution des juges du Palais Royal au légicentrisme sous la V<sup>e</sup> République », in J. Bonnet *et alii* [dir.], *Droit constitutionnel et droit administratif. Entre unités et spécificités*, Mare & Martin, 2023, p.103-119.
8. « Penser l'abus de législation déléguée sous la V<sup>e</sup> République. Étude d'un paradoxe constitutionnel », in *Mélanges Jean-Claude Ricci*, Dalloz, 2023, p.503-517.
9. « De l'intérêt du recours aux modèles pour l'étude de la justice constitutionnelle portugaise », in D. Connil et D. Lohrer [dir.], *Réflexions sur le modèle constitutionnel des pays de langue portugaise*, IFJD, 2023, p.13-34.
10. « *Responsable, mais pas coupable* : maxime du régime politique français ? À propos de la pénalisation malvenue de la gestion gouvernementale de la crise sanitaire », in E. Brosset *et alii* [dir.], *Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique : leçons de la crise sanitaire*, DICE éditions, 2022.
11. « L'abstention et le déport des membres du Gouvernement en France : une illustration des tribulations de la déontologie politique sous la V<sup>e</sup> République », in M. Caron et J.-F. Kerléo [dir.], *La déontologie gouvernementale*, IFJD, 2022, p.99-111.
12. « Les ordonnances de l'article 38 de la Constitution : quelle nature juridique ? », *RFDA*, n°2021/3, p.559-569.
13. « La légitimité du contrôle de constitutionnalité centré sur les droits et libertés », *Les Cahiers Portalis*, n°7-2020, p.63-92.
14. « L'émergence de la notion de pouvoir gouvernant : quel apport conceptuel ? », in P. Jensel-Monge et A. Vidal-Naquet [dir.], *Du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernant ?*, Mare & Martin, 2020.

15. « Cessations de fonctions individuelles et stabilité gouvernementale interne sous la V<sup>e</sup> République : essai de typologie », *RDP*, 2019/4, p.989-1013.
16. « L'histoire saisie par le droit constitutionnel. Contribution à l'étude des interactions entre histoire et droit constitutionnel. L'exemple des lois mémorielles », in M. Fatin-Rouge Stefanini et L. Gay [dir.], *La perméabilité du droit aux autres sciences*, PUAM, n°7, 2017, p.85-97.

#### ENTRÉES DE DICTIONNAIRES

1. « Le déport en politique », in J.-F. Kerléo et E. Lemaire [dir.], *Dictionnaire de l'éthique publique et des affaires*, LexisNexis, 2025 (à paraître).
2. « L'interpellation parlementaire », p.592-595 in *Dictionnaire encyclopédique du Parlement*, D. Connil, P. Jensel-Monge, A. de Montis [dir.], Larcier, 2023.
3. « La délégation législative » (avec É. Quinart), p.361-365, *ibid.*
4. « La dissolution parlementaire » (avec P. Jensel-Monge), p.413-417, *ibid.*
5. « Incidents de procédure » (avec C. Geynet-Dussauze), p.561-564, *ibid.*
6. « L'intérêt à agir » ; « Les délais de recours » ; « Le contrôle de constitutionnalité », in F. Poulet [dir.], *Contentieux administratif*, Lamy, 2021.

#### ÉDITORIAUX, CHRONIQUES D'ACTUALITÉ, BILLETS, NOTES ET CHRONIQUES DE JURISPRUDENCE, RECENSIONS

1. « L'initiative législative des autorités indépendantes », introduction à la table ronde éponyme, in M. Fatin-Rouge Stéfani, N. Danelciuc-Colodrovschi et C. Geynet-Dussauze, [dir.], *Repenser l'initiative législative dans et en dehors du Parlement*, PUAM, 2024, à paraître.
2. « L'affaire Dupond-Moretti et l'irresponsabilité politique sous la V<sup>e</sup> République », *Recueil Dalloz*, n°44-2023, p.2247-2249.
3. « L'affaire Dupond-Moretti et les tribulations de la pénalisation de la vie politique sous la V<sup>e</sup> République », *Blog droit administratif (BDA)*, 2023.
4. « Vive l'obstruction parlementaire !...comme objet d'étude de la science du droit », Introduction au dossier sur l'obstruction parlementaire (dir. C. GEYNET-DUSSAUZE), *RFDC*, n° 135, 2023/3, p. 527-531.
5. « Le Conseil national de la refondation : instance démocratique ou construction politique ? », *Le Club des juristes*, 14 sept. 2023.
6. « De quelques failles du droit constitutionnel français. À propos de la décision de renvoi d'une QPC sur la perquisition menée au ministère de la justice dans l'affaire Dupond-Moretti », avec M. HEITZMANN-PATIN, *Recueil Dalloz*, 2023/11, p. 582-587.
7. « «Contemplata aliis tradere» : une maxime pour l'enseignement du droit ? », Éditorial, *Les Cahiers Portalis*, n° 10, 2022/2 (L'enseignement du droit), p. 9-16.
8. « Le Conseil constitutionnel et la loi de programmation de la recherche. Analyse positive et uchronique de la décision n° 2020-810 DC du 21 déc. 2020 » (avec B.-L. COMBRADE, M. HEITZMANN-PATIN et T. MULIER.), *Politéia*, n° 38, automne 2020, p. 35-73.

9. « Le confinement ciblé des personnes vulnérables à la Covid-19 à l'épreuve du droit » (avec K. PICARD), *Le Club des juristes*, 18 nov. 2020.
10. « Régime des ordonnances de l'article 38 de la Constitution : une première réponse du Conseil d'État (note sous CE, 11 juin 2020, n° 437851) », *La semaine juridique, éd. générale*, 29 juin 2020, 2020/26, p. 1210 (n° 796).
11. « *Statu quo ante* dans le régime contentieux des ordonnances de l'article 38 de la Constitution. À propos de la décision CE, 11 juin 2020, n° 437851, *Leb.* (et sur les suites de la décision 843 QPC du 28 mai 2020 du Conseil constitutionnel) », *Le Blog droit administratif*, 19 juin 2020.
12. « Ordre ou désordre dans la nature juridique des ordonnances de l'article 38 de la Constitution ? À propos de la décision 2020-843 QPC du Conseil constitutionnel du 28 mai 2020 », *Le Blog droit administratif*, 2 juin 2020.
13. « Vers la consécration du PFRLR de la prescription de l'action publique au détriment de la jurisprudence constante de la Cour de cassation ? À propos du renvoi récent d'une QPC par le Conseil d'État (CE, 2<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> ch. réunies, 28 fév. 2019, n° 424993, *Leb.*) », *Le Blog droit administratif*, 6 mars 2019.
14. « La complémentarité de la double nature (abstraite et concrète) du contentieux constitutionnel des droits fondamentaux. Commentaire de la décision du Conseil constitutionnel n° 2018-712 QPC du 8 juin 2018, M. Thierry D. » (avec J.-B. DE GUBERNATIS), *Revue française de droit constitutionnel*, n° 116, 2018/4, p. 968-979.
15. « Quelle conciliation entre droits fondamentaux et ordre public dans le cadre de l'état d'urgence ? À propos de la décision du Conseil constitutionnel n° 2017-635 QPC du 9 juin 2017 », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 112, 2017/4, p. 948-958.
16. « À propos de l'ouvrage *Monaco, Monarchie et démocratie*, de Joël-Benoît d'ONORIO (PUAM-PUP, 2016, 2<sup>e</sup> éd., 280 p., Prix Corbay de l'Académie des Sciences Morales et politiques) », *Les Cahiers Portalis*, n° 4, 2016, p. 141-143.

## CHRONIQUES DE JURISPRUDENCE

1. Chronique annuelle « France », (avec A. Bachert-Peretti et C. Geynet-Dussauze), *AJJC*, depuis 2020.

## AUTRES

1. « Le déficit de culture constitutionnelle contribue au développement et à l'aggravation de la crise de la démocratie », Tribune avec M. Gren, *Le Monde*, 26 mai 2023.
2. « Pour un enseignement obligatoire visant à l'éveil démocratique dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité » (avec A. Morando), in M. Caron *et alii* [dir.], *Réveiller la démocratie*, éditions du Seuil, 2022.
3. Contribution extérieure transmise au Conseil constitutionnel sur la Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, B.-L. Combrade [coord.].

## COMMUNICATIONS ORALES

1. « Est-il encore nécessaire de proposer des modèles de justice constitutionnelle ? », *in* C. SEVERINO, X. MAGNON, W. MASTOR [dir.], *Relire la justice constitutionnelle à travers l'œuvre de Louis Favoreu*, Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 5-6 décembre 2024.
2. « La justice constitutionnelle à l'épreuve des atteintes à l'indépendance des Cours. Discussion autour du Tribunal Suprême brésilien : quels modèles pour une justice indépendante ? », M. GREN [dir.], ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 3 décembre 2024,
3. « Repenser la responsabilité des ministres ? », *in* Juger à la confluence du droit constitutionnel et du droit pénal, Rencontres AFDC-AFDP, Aix-en-Provence, 17 mai 2024.
4. « La responsabilité politique locale », *in* « 2003-2023, Bilan et perspectives du droit constitutionnel local », colloque, F. BENCHENDIKH et C. GEYNET-DUSSAUZE [dir.], 16 et 17 nov. 2023, Science Po Lille.
5. « La thèse en droit constitutionnel comparé », participation à la table ronde de la commission de la jeune recherche constitutionnelle, avec R. BALDUZZI et F. HOURQUEBIE, Congrès de l'AFDC, Université de Toulon, 16 juin 2023.
6. « Plaidoyer pour un recours aux modèles en droit constitutionnel comparé », Congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel, Johannesburg (5-9 décembre 2022), Université de Johannesburg, 7 décembre 2022.
7. « La justice constitutionnelle est-elle conservatrice ? Perspectives comparées », *in* « Statut quo ? Constitution et conservatisme », Colloque, J. ARLETTAZ [dir.], Université de Montpellier, 1 et 2 déc. 2022.
8. « Les ordonnances de l'article 38 de la Constitution : objet de translation de compétence par nature ? », *in* « Droit administratif et droit constitutionnel : translations de compétences », Journée décentralisée de l'AFDC, M.-O. PEYROUX SISSOKO et A.-L. CASSARD VALEMBOIS [dir.], Université de Bourgogne, Dijon, le 13 oct. 2022.
9. « Que reste-t-il du légicentrisme dans les jurisprudences du Palais-Royal ? », *in* « Juges constitutionnel et administratifs : retour sur un duo ou chœur à deux voix ? », Journée décentralisée de l'AFDC, X. DUPRÉ DE BOULOIS et X. PHILIPPE [dir.], Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le 7 septembre 2022.
10. « La fonction normative du Conseil constitutionnel en matière de protection des droits fondamentaux. Un parlement concurrencé ? », *in* « Les droits fondamentaux : quels enjeux pour le Parlement ? », Journée d'études, A. BACHERT-PERETTI et P. JENSEL-MONGE [dir.], Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, le 24 juin 2022.
11. « Le Conseil économique, social et environnemental et sa réforme : de quelle citoyenneté parle-t-on ? », *in* « Entre inclusion et exclusion. La double face de la citoyenneté », Colloque, C. AYNÈS [dir.], Université Paris Nanterre, 24 et 25 mars 2022.
12. « Les représentations du droit constitutionnel dans la trilogie OSS 117 : entre patriotisme et conservatisme constitutionnels », avec Arnaud MORANDO, *in* « Le droit constitutionnel à l'écran », Journées d'études de l'Association de l'Institut Louis Favoreu, F. SEDAT [dir.], Université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 18 février 2022.

13. « Le Conseil économique, social et environnemental et la crise sanitaire », *in* « Constitution et crise sanitaire », journée d'étude de l'Association française de droit constitutionnel, AFDC [org.], Paris, 10 juin 2021.
14. « Le recours à l'histoire dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », *in* « Retour vers le futur : quels usages constitutionnels du passé », journée d'étude organisée par l'Institut Louis Favoreu, A. VIDAL-NAQUET [dir.], Aix-en-Provence, 27 mars 2021.
15. « *Responsable, mais pas coupable* : une devise pour le régime parlementaire français et un outil du renouveau démocratique ? », *in* « Justice, responsabilité et contrôle de la décision publique : leçons de la crise sanitaire », XIII<sup>e</sup> Journée d'études de l'UMR DICE, E. BROSSET, T. S. RENOUX, E. TRUILHÉ, A. VIDAL-NAQUET [dir.], Aix-en-Provence, 19 fév. 2021.
16. « Tendances du contrôle de constitutionnalité en Europe à partir d'une modélisation alternative de la justice constitutionnelle », *in* « Nouvelles tendances de la justice constitutionnelle en Europe. Approche relationnelle et de droit comparé », table ronde animée par N. PERLO dans le cadre du *Global Summit, International Forum on the Future of Constitutionalism*, R. ALBERT [dir.], 13 janvier 2021.
17. « Le délit d'entrave de la loi de programmation pour la recherche 2021-2030, un cavalier législatif ? », *in* « La constitutionnalité de la loi de programmation pour la recherche 2021-2030 », Webinaire, R. MAUREL [dir.], 27 nov. 2020.
18. « L'émergence de la notion de pouvoir gouvernant : quel apport conceptuel ? », table ronde « Du pouvoir exécutif au pouvoir gouvernant ? Réflexion sur la notion de pouvoir exécutif à partir de la V<sup>e</sup> République », Journée d'études à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Constitution, P. JENSEL-MONGE et A. VIDAL-NAQUET [dir.], Aix-en-Provence, 4 oct. 2018.
19. « Cessations de fonctions ministérielle et stabilité gouvernementale sous la V<sup>e</sup> République », *in* « Constitution, pouvoirs et contre-pouvoirs », atelier animé par A. DELCAMP et G. TOULEMONDE, AFDC [org.], X<sup>e</sup> Congrès de l'AFDC, Lille, juin 2017.
20. « L'histoire saisie par le droit constitutionnel. Contribution à l'étude des interactions entre historiens et constitutionnalistes à propos des lois mémorielles », *in* « Le droit constitutionnel et les autres sciences », Journée décentralisée de l'AFDC, M. FATIN-ROUGE STEFANINI et L. GAY [dir.], Aix-en-Provence, 2 oct. 2015.

## **RESPONSABILITÉS SCIENTIFIQUES**

### **PROJETS DE RECHERCHES**

- Co-direction du projet « La légitimité des juges », projet LEGIJUGE, avec M.-O. Peyroux-Sissoko : deux séminaires (juin 2023/déc. 2023) et un colloque sur la responsabilité des juges (28 nov. 2024)

- Membre du projet LEXIS, sur l'initiative législative, dirigé par P. Noreau et Y. Sénéchal (Université de Montréal) : membre de l'équipe de Paris 1 et du chantier analytique *Agrégation et portée de la délibération*

## ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

### *Direction de colloques et journées d'études*

1. « La responsabilité des juges : condition de leur légitimité ? », colloque organisé avec M. O. PEYROUX-SISSOKO, Besançon, Université de Franche Comté, 29 nov. 2024.
2. « La législation gouvernementale : quelles légitimités ? », colloque organisé avec E. QUINART et F. POULET [coorganisation ISJPS-IRJS-Centre de recherches Léon Duguit], Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le 6 fév. 2024.
3. « Interpréter les droits et libertés : quel pouvoir pour le juge constitutionnel dans l'État de droit contemporain ? », journée d'études organisée avec A. BACHERT-PERETTI [coorganisation IRENÉE – CERCCLE], Metz, Université de Lorraine, le 25 nov. 2021.
4. « La participation du peuple à la confection de la loi. Enjeux et perspectives à partir de l'étude du cas français », colloque organisé avec M. HEITZMANN-PATIN [coorganisation Thémis-UM – Institut Louis Favoreu], Le Mans, Université du Mans, 9 octobre 2020.
5. « Quel enseignement pour le droit constitutionnel ? », VII<sup>e</sup> journée d'études de la jeune recherche constitutionnelle organisée avec M. HEITZMANN-PATIN [avec le soutien de l'Institut Louis Favoreu], Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 6 oct. 2017.

### *Membre de comité d'organisation*

6. « *Responsibility of Governments, Accountability and Legitimacy In European Nations (REGALIEN)* », projet de recherche dirigé par M. MORABITO et G. TUSSEAU, colloques d'Aix-en-Provence (sept. 2022) et de Paris (20 mai 2022) sur la responsabilité du pouvoir exécutif en Europe.
7. « *Governing in times of crisis. Political institutions during crisis : from resistance to resilience* », projet européen CIVIS porté par l'Institut Louis Favoreu de l'Université d'Aix-Marseille (en partenariat avec l'Université d'Athènes et l'Université libre de Bruxelles), sous la direction scientifique d'A. VIDAL-NAQUET et P. JENSEL-MONGE, Université d'été, Aix-en-Provence/Marseille, juill. 2022.
8. « Le dialogue des doctrines constitutionnelles. Vers l'unité transfrontalière du droit constitutionnel ? », colloque des dix ans de la Commission de la jeune recherche, Rome, 28-30 oct. 2021, sous la direction scientifique de Giuliano SERGES, co-organisation avec E. QUINART.
9. « Retour vers le futur : quels usages constitutionnels du passé ? », colloque de l'Institut Louis Favoreu, Aix-en-Provence, sous la direction scientifique d'A. VIDAL-NAQUET, 27 mars 2021.
10. VIII<sup>e</sup> prix de la jeune recherche constitutionnelle, Assemblée nationale, 22 mars 2019, coorganisation avec L. ALLEZARD, R. FASSI-FIHRI, E. QUINART et M. TORRENTE.

## ORGANISATION DE CONFÉRENCES



1. Organisation des *Conférences Portalis* pour l'Association de l'Institut Portalis à la Faculté de Droit d'Aix en Provence. Neuf conférences entre 2012 et 2021 sur les thèmes suivants : l'enseignement du droit ; l'actualité du droit naturel ; la fin de l'Etat ; les rapports entre oubli et droit ; le bien commun ; le dualisme juridictionnel ; la déontologie des juristes ; la légitimité et le droit ; la révolution juridique ; les nouvelles formes de préjudices.

### **ACTIVITÉ ÉDITORIALE**

1. Membre du comité de rédaction de la *Revue d'étude et de culture parlementaire*, D. Connil, P. Jensel-Monge et A. de Montis [dir.], Prairéal, 1<sup>er</sup> numéro à paraître en 2025.

### **AUTRES TRAVAUX**

1. « Le déficit de culture constitutionnelle contribue au développement et à l'aggravation de la crise de la démocratie », Tribune co-écrite avec M. GREN, *Le Monde*, 26 mai 2023.
2. « Pour un enseignement obligatoire visant à l'éveil démocratique dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité » (avec A. MORANDO), in M. CARON, B. MOREL et N. DUFRÈNE [dir.], *Réveiller la démocratie*, éditions du Seuil, à paraître en 2022.
3. Participation à la contribution extérieure transmise au Conseil constitutionnel sur la Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030, B.-L. COMBRADE [coord.], site internet du Conseil constitutionnel.

### **ACTIVITÉS ASSOCIATIVES**

---

- Trésorier de l'*AFDC* depuis juin 2023 (membre du conseil scientifique depuis 2023).
- Membre de la *Société de législation comparée*
- Membre de l'association *Parlons démocratie*, responsable du pôle Sud-Est.